

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 2023

Annaba le,

A MONSIEUR SEHILI KAMEL
Gérant de l'entreprise DZ NEXT TELECOM
Cité Beni Mhafer Coopérative El Warda Lot N° 12 RDC Annaba

OBJET : Mise en demeure N°2

TRAVAUX CABLE FO site 400 LOG 2eme TRANCHE BOUZAAROURA
Bon de Commande N°230659 du 25/07/2023 et l'ODS N°204 du 26/07/2023

Monsieur ;

Je vous informe que le projet de pose câble FO site 400 LOG 2eme TRANCHE BOUZAAROURA qui vous a été confié par le bon de commande et l'ODS ci-dessus référencés prévoyait une livraison des travaux au plus tard le 29/10/2023, or nous constatons que la date limitée est dépassée sans que les travaux soient achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la deuxième fois en vue de livrer le chantier sans délais, à défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Je vous prie d'agréer, monsieur mes salutations



07 NOV. 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUI Salim